

Élaboration d'un programme d'études autochtone de sciences humaines

Province: Manitoba

Personne-ressource: Aileen Najduch

Niveau: M à 12

Thème: Programme d'études

Description de la pratique : Inclusion des peuples autochtones dans le processus d'élaboration du programme d'études de sciences humaines.

Le programme d'études de sciences humaines du Manitoba tient compte des perspectives autochtones et comprend des résultats d'apprentissage liés aux cultures autochtones pour chaque année scolaire, de la maternelle au secondaire 4.

Le programme d'études du Manitoba est fondé sur le cadre commun des programmes d'études de sciences humaines du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (de la maternelle à la 9^e année). Tel qu'il a été noté dans l'introduction à la page 1, le cadre commun des programmes d'études de sciences humaines « a été élaboré selon un processus de collaboration pour tenir compte de la diversité des points de vue au Canada. Cette collaboration est sans précédent quant à l'inclusion de représentants autochtones et francophones comme partenaires à part entière et égale tout au long du processus » [TRADUCTION].

Contexte :

Une philosophie d'inclusion sur le plan culturel oriente l'élaboration du programme d'études de sciences humaines du Manitoba, comme cela a été le cas depuis les débuts du projet du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation. Étant donné la diversité culturelle du Canada, le projet intergouvernemental du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens avait comme objectif de créer un cadre commun de programmes d'études qui tenait vraiment compte des divers points de vue. En raison du fait que des représentants des Premières nations, des Métis et des Inuits ont fait partie du comité du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, ce sont en réalité des points de vue autochtones réels qui ont orienté l'inclusion des perspectives autochtones dans le cadre qui a suivi.

En se fondant sur les travaux du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens dans l'élaboration du programme d'études du Manitoba et des documents d'appui pour enseignants, le Manitoba a continué à inclure les peuples autochtones dans les processus d'élaboration et de consultation.

Activités :

L'inclusion des peuples autochtones dans le processus de création du cadre commun des programmes d'études de sciences humaines du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, et plus tard dans le processus d'élaboration du programme d'études de sciences humaines du Manitoba, était une évolution naturelle. Il ne s'agissait pas d'une directive de la haute direction selon laquelle le projet devait être accompli de manière inclusive sur le plan culturel. Au contraire, dès le début du projet intergouvernemental, tous les membres de l'équipe ont reconnu l'inefficacité, vu la diversité culturelle actuelle, des méthodes précédentes d'élaboration de programmes d'études selon lesquelles la culture dominante anglophone dirigeait l'élaboration.

Les défis étaient nombreux, vu qu'il s'agissait d'un projet qui n'avait pratiquement pas de chef. Pour que le projet soit véritablement représentatif et égalitaire, il a été géré par trois co-chefs, soit un Autochtone, un anglophone et un francophone.

En général, les décisions étaient prises par consensus, ce qui représentait un défi important étant donné que les réunions impliquaient souvent un comité comptant jusqu'à 24 membres. Chacun des six gouvernements était représenté au sein du comité par au moins trois membres (un Autochtone, un anglophone et un francophone) et souvent plus. Dans les cas extrêmement rares où les membres ne parvenaient pas à un consensus, ils consultaient les gestionnaires principaux et les sous-ministres adjoints.

Résultats :

Les preuves du succès d'un programme d'études provincial sont difficiles à évaluer en raison de la grande portée et de la longue durée de celui-ci, particulièrement dans le cas d'une matière telle que les sciences humaines qui porte sur des mentalités et des valeurs qui sont encore plus difficiles à mesurer. Une grande partie des preuves du succès d'un programme d'études inclusif sur le plan culturel, au moins aux premiers stades de la mise en œuvre, sont fondées sur l'intuition et des anecdotes.

Il se peut que les résultats positifs du nouveau programme d'études ne se manifestent dans la société que de nombreuses années plus tard. Et même dans l'avenir, ces résultats pourraient être interprétés comme étant une évolution des mentalités et des valeurs parmi les personnes non autochtones à l'égard des peuples autochtones (et autres), et comme découlant d'une auto-perception différente chez les peuples autochtones. Toute tentative d'attribuer la causalité au seul programme d'études de sciences humaines serait presque impossible.

Capacité d'adaptation :

Le programme d'études de sciences humaines du Manitoba a été conçu de façon à ce qu'il puisse être adapté. Même si les résultats d'apprentissage sont obligatoires, le Manitoba offre une diversité de stratégies d'enseignement parmi lesquelles les enseignants peuvent faire leur choix en fonction des ressources et des besoins locaux.

Renseignements supplémentaires :

Linda Mlodzinski
Conseillère en sciences humaines
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
1970, avenue Ness, bureau W240
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9
lmolzinsk@gov.mb.ca
www.edu.gov.mb.ca/ks4/cur/socstud/index.html

Date : Le 29 mai 2006